

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE CHEZ KRI KRI INC.		Date d'inspection Le 08 avril 2026	
Nom de l'établissement Garderie chez Kri Kri		Numéro de permis 2014244	
Adresse 14 rue Dominique Grande-Digue NB E4R 0B9		Numéro de téléphone (506) 531-0880	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 20	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux

Les éléments suivants ont été vérifiés au moment de l'inspection de surveillance:

-Le ratio enfant-personne éducatrice.

-Affiché à l'entrée; La routine quotidienne, les consignes d'évacuations en cas d'incendie, le nom de l'administratrice, noms et numéros de téléphone de la mentore en assurance de la qualité et de l'inspectrice et maladie rapportée au besoin. Les cartes de l'inspectrice et de la mentore en assurance de la qualité a été donné pour afficher visiblement à l'entrée de l'établissement.

-Matériel et équipement de l'aire de jeu intérieur : La mentore en assurance de la qualité a constaté que certaines zones d'apprentissage avaient été changés. Le matériel était rangé sur des étagères basses, ouvertes, propres, en bon état et facilement accessibles aux enfants. Il y a une nouvelle zone sensorielle qui a été ajouté qui contient une table sensorielle LED. Il y a aussi des nouveaux oursins, des nouveaux costumes de différentes cultures ainsi que des petites figurines au niveau de l'inclusion qui ont été ajoutés dans d'autres sections de la garderie.

-Changement de couche. Un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant. La surface pour le changement de couche est munie de rebord. La surface pour le changement de couche est couverte d'une enveloppe étanche. Le lieu pour le changement de couche se retrouve à un mètre au maximum d'un lavabo. Les procédures applicables au changement des couches sont affichées bien en vue. Les enfants sont sous surveillance durant le changement des couches. Lors de l'inspection, un enfant a été observé avec une irritation au niveau des fesses. Il est recommandé que des suivis réguliers soient effectués afin d'assurer une surveillance adéquate de la situation et de mettre en place les mesures nécessaires pour prévenir toute aggravation.

-Un plan d'entretien et de vérification de l'équipement fixe est indiqué être vérifié chaque mois.

-Les dossiers d'exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont indiqués être menés chaque

Commentaires généraux

mois.

Au cours de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité observe, le matin, des jeux libres à l'intérieur, une activité dirigée (faire un géant casse-tête), la toilette/changement de couche, le lavage des mains, la préparation pour le repos/dodo.

original signé par
Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 08 avril 2026

Date

original signé par
Kristelle Leger

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 avril 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"